



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026
DU 29 SEPTEMBRE 2026**

Date : Mardi 29 septembre 2026

Lieu : Salle N° 042, HEM, Neuchâtel

1. Ouverture de l'Assemblée

Selon le nouvel article 9 de nos statuts qui nous permet de tenir "par écrit" les assemblées générales et au vu du succès indéniable que cette formule a rencontré par rapport aux dernières assemblées générales tenues "physiquement" devant très peu de monde, le Comité a décidé de désormais préférer cette manière de faire.

Le dépouillement des réponses reçues dans les délais pour l'Assemblée générale du 29 septembre 2026 a donc lieu ce jour en présence du président et de la secrétaire, sans la présence des membres.

Ces derniers ont été valablement convoqués par courrier du 10 septembre 2026.

Le bureau de l'Assemblée générale est constitué du président, M. François Reber, et de la secrétaire, Mme Diane Willemin, qui agit comme scrutatrice.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du 24 septembre 2025 **(résolution n° 1)**
2. Comptes 2025/26 **(résolution n° 2)**
3. Rapport de la vérificatrice des comptes
4. Décharge au Comité **(résolution n° 3)**
5. Nominations statutaires
 - a) Comité : Réélection des membres actuels, soit Mme Diane Willemin, MM. Dimitri Consoli, René Michon, François Reber, Kalust Zorik et élection de deux nouvelles membres, soit Mmes Stéphanie Monnerat et Zijing Zhao **(résolution n° 4)**
 - b) Vérificateur des comptes :
Élection de M. Jacques Rivier **(résolution n° 5)**
6. Fixation du montant de la cotisation annuelle **(résolution n° 6)**

2. Résultat du dépouillement

Le bureau constate que 78 membres ont retourné leur carte de vote, ce qui est réjouissant.

La majorité est donc de 40 voix.



Pour rappel, les résolutions soumises au vote sont les suivantes :

Résolution n° 1 (Approbation du procès-verbal)

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2025 est approuvé par

77 Oui 0 Non 1 abstention

Résolution n° 2 (Approbation des Comptes 2025/26)

Les comptes 2025/26 présentant un bénéfice de 3'045,34 francs ainsi qu'un total du bilan de 165'303,21 francs sont approuvés par

76 Oui 0 Non 2 abstentions

Résolution n° 3 (Décharge aux membres du Comité)

Les membres du Comité reçoivent décharge en bloc pour l'exercice 2025/26 par

71 Oui 0 Non 7 abstentions

Note : les membres du Comité se sont abstenus.

Résolution n° 4 (Nominations statutaires)

Mme Diane Willemin, MM. Dimitri Consoli, René Michon, François Reber et Kalust Zorik ainsi que Mmes Stéphanie Monnerat et Zijing Zhao sont réélus/élues au Comité pour l'exercice 2026/27 par

76 Oui 0 Non 2 abstentions

Résolution n° 5 (Nomination statutaire)

Jacques Rivier est élu vérificateur des comptes pour l'exercice 2026/27 par

76 Oui 0 Non 2 abstentions

Résolution n° 6 (Fixation de la cotisation)

La cotisation annuelle reste fixée à 40 francs par

78 Oui 0 Non 0 abstention

Pour l'Assemblée

Le président

François Reber

La secrétaire

Diane Willemin

Neuchâtel, le 29 septembre 2026